ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Formation de base recyclage

Certifiante | Formation continue

Réf. : 1301512F — Mise à jour : 17 novembre 2026

Organisme responsable : **CITY PRO CORPS-NUDS**

Présentation de la formation

Objectifs

Permettre aux conducteurs de véhicules titulaires d'un certificat de base dont la limite de validité arrive à échéance de mettre a jour leurs connaissance. cette formation répond aux exigences du chapitre 8.2 de l'a.d.r. et de l'arrêté français TMD. pour accéder à toute spécialisation, les conducteurs doivent justifier du recyclage de leur formation de base.

Programme

- Actualisation des connaissances caractéristiques générales des matières dangereuses - Rappel
- Evolution de la réglementation concernant le transport de matières dangereuse
- Conditionnement
- Chargement - Déchargement
- Transports des déchets conditionnent
- Documents réglementaires
- Circulation des véhicules
- Intervention en cas d'accident (Rappel)
- Exercice d'extinction sur feux réels
- Synthèse du stage
- Contrôle des connaissances sur l'ensemble des sujets traités au cours du stage
- Evaluation

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
Aucun prérequis

Niveau de sortie
Sans niveau spécifique

Liste des certifications

Certificat de formation de conducteur ADR (habilitation)
Code RS : 5629

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2122667S	Présentiel	CORPS NUDS	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #1301512F